

Rapport du maire

2025



État des revenus et des dépenses



Résultats financiers 2025

Ce document contient les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'année qui s'est terminée au 31 décembre 2025, comme le prévoit la Loi sur les cités et villes. Cette publication annuelle constitue un exercice de reddition de compte qui permet d'offrir un résumé bref, mais clair de la situation financière de la Ville.

Pour l'exercice qui s'est terminé au 31 décembre 2025, la Ville présente **une situation financière saine et responsable**.

Les revenus totaux se sont établis à **29.6 M\$**, soit **6,3 M\$** de plus que les prévisions budgétaires (**23,3 M\$**), ce montant inclut des transferts de subventions PIQM, TECQ, TAPU et PRACIM pour un montant de **5.1 M\$**.

Les charges et affectations nettes se sont élevées à **24,5 M\$**, incluant un amortissement de **3.8 M\$** des actifs, soit des dépenses d'opération inférieures de **1,1 M\$** à ce qui était prévue, ce qui a permis à la ville de générer un **excédent de l'exercice à des fins fiscales de 5.1 M\$**.

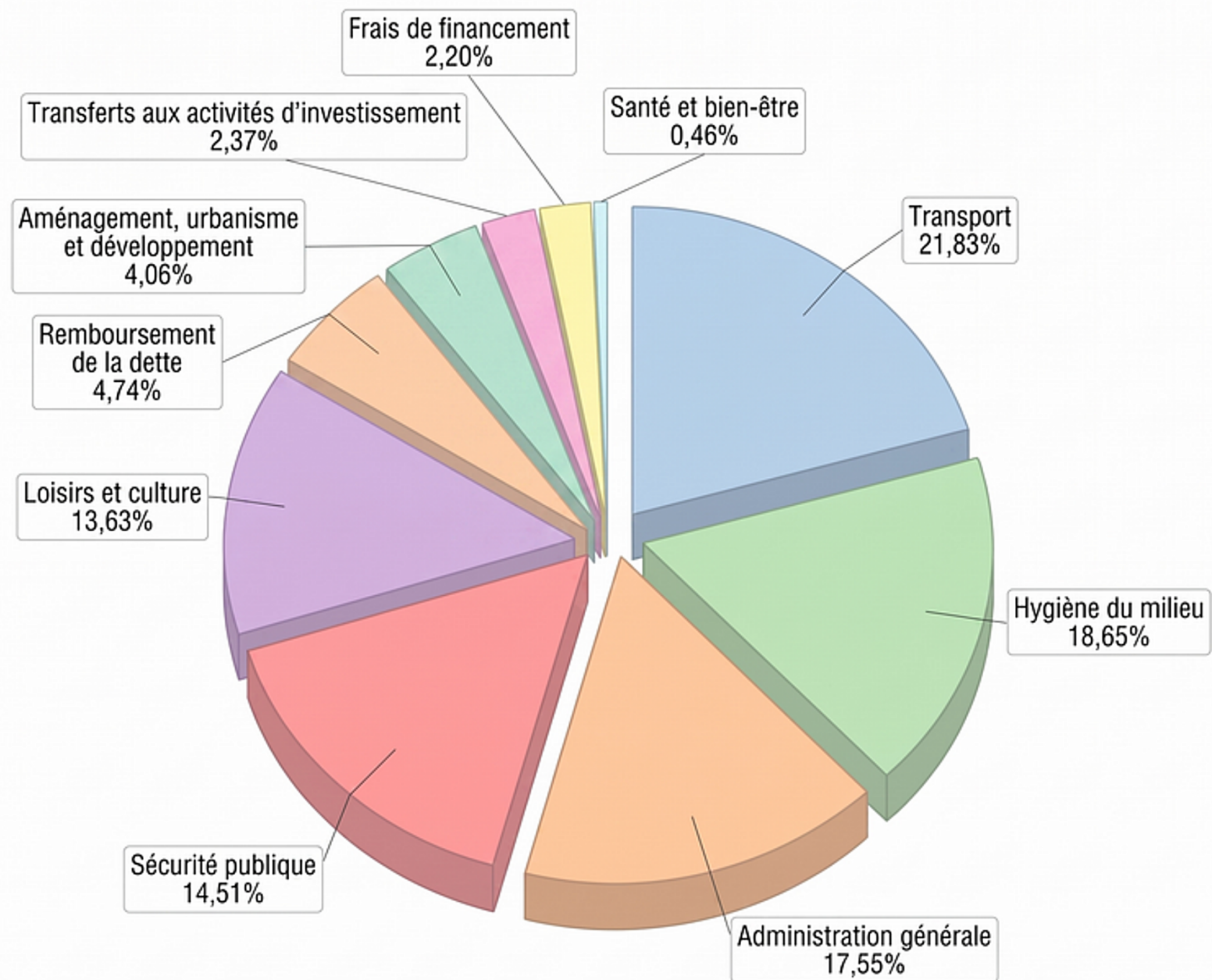
Cet excédent s'explique principalement par :

- des revenus de taxation légèrement supérieurs aux prévisions, incluant une taxe de mutation supérieure de **2.2 M\$**;
- des revenus d'intérêts plus élevés qu'anticipés;
- des économies réalisées au sein des services municipaux grâce à une gestion rigoureuse.

Grâce à une saine gestion des finances, la Ville continue de diminuer l'impact de l'inflation sur ses dépenses. De plus, des projets essentiels se poursuivent, comme la mise aux normes de l'usine d'épuration.



Répartition des dépenses 2025



Légende

- **Transport** : transport collectif, entretien des routes, pistes cyclables et déneigement.
- **Hygiène du milieu** : filtration de l'eau, traitement des eaux usées, ramassage et disposition des matières résiduelles.
- **Administration générale** : direction générale, trésorerie, greffe, communications, informatique et la plupart des frais de bureaux.
- **Sécurité publique** : police et pompiers.
- **Loisirs et culture** : opération des plateaux sportifs et culturels, événements communautaires et soutien aux associations.
- **Remboursement de la dette** : remboursement de la dette à long terme.
- **Aménagement, urbanisme et développement** : application de la réglementation municipale, étude de développement et développement économique.
- **Transferts aux activités d'investissement** : portion des investissements à long terme payés à même les taxes de l'année.
- **Frais de financement** : frais d'intérêts (principalement sur la dette à long terme).
- **Santé et bien-être** : quote-part pour la MRC (logements abordables) et pour l'Office régional d'habitation municipale (ORH).

État des investissements



Investissements et immobilisations

En 2025, la Ville a investi 11,78 M\$ dans l'amélioration de ses bâtiments, de ses routes et de ses infrastructures municipales.

Parmi les principales réalisations :

- La finalisation du chantier de la nouvelle caserne de pompiers;
- L'ajout d'une voie sur le boulevard Perrot devenant à double sens ;
- La réfection de rues et de trottoirs à divers endroits du territoire;
- La mise à niveau de parcs, d'équipements sportifs et de mobilier urbain;
- Des travaux de modernisation des réseaux d'eau potable et d'égouts;
- Le renouvellement de la flotte de véhicules de premiers répondants et de voirie de la Ville.

Une partie de ces projets a été financée par l'émission d'obligations totalisant 4.08 M \$, couvrant des immobilisations de l'année en cours et d'années antérieures.

Ces investissements témoignent de la volonté du conseil municipal de moderniser les infrastructures publiques tout en planifiant leur entretien à long terme.



État des fonds et réserves



Fonds et réserves

Au 31 décembre 2025, l'excédent accumulé non affecté s'élève à 5.7 M\$. S'y ajoutent :

- Fonds de roulement de 388 013 \$;
- Fonds de parcs et terrains de jeux de 191 808 \$;
- Fonds des élections de 0 \$;
- Réserve d'arbres et horticulture de 55 991 \$;
- Réserve eau et voirie de 646 431 \$;
- Fonds de stationnement de 8 750 \$;
- Nouveau fonds pour les infrastructures de 14 497 \$.

Ces ressources financières assurent à la Ville une **marge de manœuvre essentielle**, permettant de répondre aux besoins futurs tout en demeurant prête à faire face aux imprévus.



État de la dette



Gestion de la dette

Au 31 décembre 2025, la dette à long terme s'élève à 15 M\$, contre 12 M\$ en 2024, soit une augmentation nette de 3M \$.

De ce montant :

- 82 % (12.3 M\$) est assumé par l'ensemble des contribuables;
- 5 % (0.8 M\$) est assumé par une partie des contribuables;
- 13 % (1.9 M\$) est financé par des subventions gouvernementales, principalement dans le cadre du programme TECQ et de travaux d'infrastructures stratégiques.



Conclusion



Conformité et transparence

Les états financiers 2025 ont été vérifiés par la firme indépendante Raymond Chabot Grant Thornton. Leur rapport exprime une **opinion avec réserve** liée à un point technique spécifique, mais confirme que, sous réserve de cet élément, les états financiers **présentent fidèlement la situation financière** de la Ville et respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Conclusion

Ces résultats confirment la bonne santé financière de la Ville et la pertinence des choix budgétaires adoptés par le conseil municipal.

Selon le Profil financier 2024-2025 du MAMH, la Ville de L'Île-Perrot se démarque par un ratio de dette à long terme/actifs de **13,48 %**, soit **moins de la moitié** de la moyenne québécoise (30.62 %).

À titre comparatif, Deux-Montagnes affiche un ratio de 16.73%, Delson de 22.46% et Sainte-Catherine de 37.87%, soit trois villes de tailles similaires à L'Île-Perrot.

L'Île-Perrot se positionne ainsi comme une ville à la gestion financière exemplaire dans sa catégorie.

Grâce à une gestion prudente et responsable, la Ville est en mesure :

- d'assurer la pérennité et la modernisation de ses infrastructures;
- de maintenir des services de qualité pour l'ensemble de ses citoyens;
- de réinvestir dans l'environnement, les parcs et les espaces verts;
- et de préserver des réserves financières solides pour les projets futurs.

Marc Deslauriers
Maire de la Ville de L'Île-Perrot

